

DPAA.NKD.JB.12.12.81
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

DIRECTION
GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE

DIRECTION
DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

BOUTEILLAGE N° 82/1081 du 23/11/82
P1-S3 au Décret n° 81/130 du 19-3-81 portant
promotion de Madame GANGA ZANDZOU née LOCKO
Jeannette, Inspectrice de l'Enseignement Primaire
des cadres de la catégorie A.I., des services
sociaux (Enseignement) au titre de l'année 1979.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS :

DFP

Au lieu de :

Catégorie A Hiérarchie I
Inspectrice de l'Enseignement Primaire

Au 4° échelon

Madame GANGA ZANDZOU née LOCKO Jeannette, p/o du 4-4-79 en service à Brazzavi

/ I.R.E. :

Catégorie A Hiérarchie I
Inspectrice de l'Enseignement Primaire

Au 4° échelon

Madame GANGA ZANDZOU née LOCKO Jeannette, p/o du 4 - 10- 78 en service
à Brazzaville.

DCF

Le reste sans changement./..

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

BRAZZAVILLE, LE 23 NOVEMBRE 1982

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Antoine NDINGA OBA .-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

LE MINISTRE DES FINANCES;

Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- MEN.....1
DGAS.....1
DPAA.....2
DFP.....2
DE.....1
DCF.....1

B/SOLDE.....2
FORPC.....2
TRESOR.....2
DGEP.....2
D/CENTRALES.....1
INTERESSE.....1

DOSSIERS.....3
B/COURRIER.....2